

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Dépôt des demandes de la FIQ à la PDG du CISSS des Laurentides

St-Jérôme, le 7 novembre 2022 – Le FIQ-SPSL s’est rendu au bureau de la PDG du CISSS des Laurentides, Mme Rosemonde Landry, pour faire connaître ses demandes dans le cadre du renouvellement de la convention collective.

« Nos demandes favorisent l’attraction et la rétention des professionnelles en soins. Nous sommes convaincues que notre PDG, Mme Rosemonde Landry, partage plusieurs de nos constats et qu’elle souhaite avoir les moyens de faire fonctionner notre établissement. Nous l’invitons à faire de nos propositions les siennes et à les porter auprès du ministère de la Santé », explique Julie Daignault, présidente du syndicat.

Rémunération

Pour être un *employeur de choix*, la FIQ estime que l’employeur doit offrir des salaires compétitifs et qui tiennent compte de l’inflation importante des derniers mois. La FIQ demande, entre autres :

- Une mise à niveau salariale pour compenser l’inflation des derniers mois;
- Une protection du pouvoir d’achat par un mécanisme annuel d’ajustement du salaire;
- Une hausse salariale de 4 % au 1^{er} avril 2023, au 1^{er} avril 2024 et au 1^{er} avril 2025;
- Des bonifications salariales pour compenser le travail effectué la fin de semaine, lors d’un jour férié et en temps supplémentaire.

Conciliation vie personnelle-travail

Une nette majorité des professionnelles en soins travaillent dans des centres d’activités offrant des services 24/7. Par ailleurs, 90 % sont des femmes, dont plusieurs ont des responsabilités familiales. La FIQ demande, entre autres :

- L’affichage des horaires au moins deux semaines à l’avance et couvrant une période minimale de trois mois;
- La possibilité de moduler un poste à temps complet, par exemple quatre jours par semaine;
- L’accélération de l’accumulation de journées de vacances additionnelles;
- L’octroi de 10 jours de congés rémunérés aux victimes de violence conjugale;
- L’ajout d’un jour férié pour la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 septembre).

Charge de travail

Les professionnelles en soins vivent une surcharge de travail depuis trop d'années, situation qui a empiré depuis la pandémie de la COVID-19. La FIQ demande, entre autres :

- Un engagement sur l'adoption d'une loi sur les ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s;
- L'élimination du recours au personnel des agences privées;
- L'implantation de mesures pour favoriser le retour des professionnelles en soins dans le réseau public;
- L'élimination du recours au temps supplémentaire obligatoire.

« Pour nous, le rôle des PDG n'est pas que d'appliquer les directives ministérielles et de n'être qu'une courroie de transmission hiérarchique. Ils doivent aussi porter les demandes de leurs employé-e-s, notamment celles des professionnelles en soins pour permettre à leur établissement de fonctionner efficacement pour le bien de nos membres et de nos patient-e-s », conclut Julie Daignault.

- 30 -

Renseignements :

Julie Daignault, présidente FIQ-SPSL
Cellulaire 514-946-0358
presidente@fiqspsl.com